

Une affaire sérieuse qui nécessite l'implication des territoriaux !

Départements absorbés par les régions ou régions diluées dans les départements, redécoupages et fusions à la carte, reprise en sous-main par l'Etat aujourd'hui de ce qu'il a abandonné hier..., le débat est mal engagé. L'enjeu est pourtant évident. Le sujet n'est pas celui du millefeuille territorial, il est plutôt et c'est fondamental pour éclairer le citoyen, de clarifier la relation entre l'Etat et les territoires. Car objectivement, nous savons faire avec intelligence entre régions, départements et intercommunalités...

« Le recouplement budgétaire, chevauchement entre la région Aquitaine et ses départements est de 5,74 % », indiquait récemment Alain Rousset, alors qu'il est probablement de 50 % avec l'Etat, installé dans un millefeuille illisible et non efficient ! Pour être bien traité, le sujet doit être bien posé.

Alors, oui, il faut dégager un consensus pour une meilleure organisation des territoires dans la République, avec un Etat modeste, en prenant en compte plusieurs réalités intangibles, au premier rang desquelles la véritable décentralisation de 1982 mais aussi ses avatars successifs, des transferts mal organisés qui ont dégradé l'image et la compréhension de ce qu'est la décentralisation.

Or, face à cet enjeu de société majeur, nous avons d'un côté des polémiques dignes du café du commerce, et de l'autre des analyses juridico-administratives qui, même mâtinées de considération de philosophie politique, ne peuvent pas intéresser le citoyen non initié.

Les territoriaux que nous sommes, ont souvent eu l'occasion de travailler au cours de leur carrière dans différents niveaux de collectivités ; nous devons impérativement résister à la tentation de défendre mordicus les seules compétences de notre employeur du moment. Compétence par compétence, nous savons que l'échelon communal ou intercommunal, départemental ou régional est efficient. Nous savons aussi que pour certaines politiques nos collectivités agissent mieux à plusieurs.

Le chantier prioritaire n'est donc pas celui des territoires à regrouper ou redécouper, encore moins celui du mode de scrutin, mais celui d'une clarification des compétences et des moyens financiers pour agir. Entre l'Etat et les collectivités locales, dans le sens d'un parachèvement de la décentralisation, et entre niveaux de collectivités, grâce à l'expérimentation puis la généralisation de contractualisations permettant l'émergence de chefs de file, et permettant de rendre prescriptifs les schémas structurants adoptés par les uns et les autres pour mettre en cohérence les politiques des territoires.

Patrick Jouin
Directeur Général des Services
des Pays de la Loire